

Grilles horaires des 3^{ème} et 4^{ème} Générale:

Deuxième degré de transition enseignement général 3 ^{ème} et 4 ^{ème}					
	I Classique		II Sciences	III Sciences économiques	IV Sciences sociales
	Ia Latin classique	Ib Latin Sciences			
Formation commune					
Cours philosophique	1	1	1	1	1
CPC (cours de Philosophie et Citoyenneté)	1	1	1	1	1
Français	5	5	5	5	5
Formation historique et géographique					
<i>Histoire</i>	2	2	2	2	2
<i>Géographie</i>	2	2	2	2	2
Mathématique	5	5	5	5	5
Sciences					
<i>Biologie 3G/4G</i>	1	2 / 1	2 / 1	1	1
<i>Chimie 3G/4G</i>	1	1 / 2	1 / 2	1	1
<i>Physique</i>	1	2	2	1	1
Langue moderne I Anglais ou Néerlandais	4	4	4	4	4
Education Physique	2	2	2	2	2
Formation optionnelle obligatoire : Options de base simples					
Langue moderne II Anglais ou Néerlandais	4	4	4	4	4
Latin	4	4			
Sciences économiques				4	
Sciences sociales					4
Total	33	35	31	33	33

Activités complémentaires facultatives *					
Initiation à la culture grecque	2				
Activités Scientifiques			2		
Activités de Sciences économiques				2**	
Activités de Communication et d'Expression					2**

Maximum possible	35	35	33	35	35
-------------------------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------

* Ces cours facultatifs sont organisés dans la mesure où le nombre d'élèves les choisissant est suffisant et en fonction des possibilités organisationnelles. Un élève inscrit s'engage à une participation active au cours, l'école se réserve le droit d'écarter d'une activité complémentaire un élève dont le comportement ou l'implication serait jugé inadéquat. Le conseil de classe peut imposer / proposer à un élève de la remédiation spécifique pendant une période déterminée en remplacement de ces activités complémentaires.

** à partir de la 4^{ème} année